

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d' —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après la Conférence. Un maigre bilan. L'arrogance des Soviets. — L'heure du paiement. Une question de M. Klotz, la réponse de M. Poincaré. La France agira, s'il le faut, comme l'y autorise le Traité de Versailles. — La situation financière de notre pays au moment où les Boches cherchent à esquiver le paiement.

La Conférence de Gênes — impuissante à faire œuvre utile depuis que Lloyd George et M. Facta s'étaient refusés à voir le danger d'un accord entre les Soviets et Berlin. — a officiellement clôturé ses travaux samedi dernier.

Le bilan est maigre : Il se réduit au traité de Rapallo qui permet à Trotsky de se montrer plein d'arrogance à l'égard de l'Europe :

« Ne croyez pas aux palabres de Gênes, s'est écrié le chef de l'armée rouge au cours d'une réunion des aspirants de l'école militaire communiste ; n'ayez confiance qu'en vos baïonnettes et en vos batteries. Ce ne sont pas les conférences qui nous donneront ce dont nous avons besoin. »

« Ce qu'il nous faut, nous ne l'aurons que le jour où l'armée rouge traversera les frontières des États capitalistes et le jour où le drapeau rouge flottera sur l'Europe. Il se peut qu'au cours de cet été l'armée rouge doive prouver sa force combattive. »

Trotsky croit l'heure venue de mettre l'Europe à feu et à sang après avoir affamé la Russie.

Voilà qui ne suffit pas à justifier les acclamations — modestes du reste — que les partisans de Lloyd George ont essayé d'organiser à Londres, au retour du Premier britannique, pour donner le change à l'opinion sur l'échec de la Conférence.

Après comme avant Gênes il reste qu'il y a, en Europe, une grande puissance qui a déchainé la guerre et qui est vaincue.

Vaincue, elle est intacte ; ses usines travaillent à plein rendement.

Par contre, toutes les puissances qui luttaient pour le triomphe du droit sont plus ou moins ruinées et mutilées. La Belgique et la France, en particulier, travaillent avec une admirable énergie à la reconstruction de leurs provinces sauvagement dévastées, mais elles ne réussiront pas à faire face à la situation si l'Allemagne peut continuer, impunément, à ignorer les engagements qu'elle a pris à Versailles.

Mais voici, précisément, qu'arrive l'heure des réalisations.

Les vaincus doivent, le 31 mai, faire connaître à la Commission des réparations les mesures qu'ils ont arrêtées pour être en état d'indemniser les vainqueurs. Depuis 1918, les Allemands s'efforcent de se soustraire aux légitimes réparations qu'ils nous doivent. Avec une mauvaise foi qui ne trompe personne, ils nous opposent une apparence de ruine qui ne masque pas une prospérité commerciale croissante. Ils se refusent à voter des impôts qui permettraient de tenir les engagements qu'ils ont pris. Escomptant les faiblesses de Lloyd George et l'appui d'une armée russe qu'ils réorganiseront puissamment, ils forment le projet d'attendre, en nous bernant, l'heure où ils seront en état de jeter le masque.

Le gouvernement français saura se montrer à la hauteur des circonstances.

Un échange de lettres entre M. Klotz et M. Poincaré, au sujet des sanctions prévues, nous rassure pleinement à ce sujet.

Certains journaux anglais affirmaient qu'en cas de carence des vaincus, la France ne pouvait agir sans l'assentiment de Londres.

M. Poincaré rectifie et précise : Si l'Allemagne ne tient pas ses engagements le 31 mai, un échange de vues aura lieu, certes, entre Londres et Paris, mais, à défaut d'accord, chacun des gouvernements restera libre d'agir en vertu des articles 17 et 18 de l'annexe II du traité de Versailles.

Donc, si la Commission des réparations constate, à la fin du mois, un manquement volontaire de l'Allemagne, « les gouvernements intéressés auront le droit de prendre res-

pectivement les sanctions nécessaires. »

La France ne peut, d'aucune manière, renoncer aux droits absolus que lui confère le Traité. M. Poincaré le dit nettement, il était bon que Berlin fût averti.

Et il faut bien, chaque fois que l'occasion est favorable, montrer par des chiffres la situation faite à notre pays.

Notre créance, après la guerre, fut fixée à 210 milliards. Par des concessions successives ce chiffre a été réduit à 85, sans que nos dettes envers nos Alliés aient subi une réduction proportionnelle, ce qui eût été d'une élémentaire justice.

Ces abandons multiples n'ont pas suffi aux vaincus. Ils prétendent ne pouvoir faire face aux versements.

Si nous ne faisons pas preuve d'une fermeté absolue, en nous retranchant derrière le Traité de Versailles, nos droits seront définitivement compromis.

Cela au moment où notre budget est dans une situation presque désespérée.

Ainsi, pour 1922, la France doit verser pour les réparations et les pensions (Officiel du 1^{er} avril) 10 milliards 037.717.677 francs.

Pour la même année, les vaincus offrent de verser aux vainqueurs une somme inférieure à 5 milliards de francs. Cette somme serait à répartir entre toutes les nations créancières de l'Allemagne. On voit combien serait infime la part nous revenant.

Depuis la victoire, la France avance milliards sur milliards pour la remise en état de nos provinces dévastées. Ces sommes devaient être une simple avance à récupérer sur les versements de Berlin. Berlin ne verse rien et le seul intérêt annuel des sommes avancées grève notre budget de 4 milliards de francs. Cela ne peut durer. Il faut en finir. La France compte sur M. Poincaré pour parler haut et ferme le 31 mai si les Boches manquent une fois encore à leurs engagements.

La majorité de l'opinion anglaise approuvera notre pays, en dépit des manœuvres déconcertantes de Lloyd George. Un des plus grands organes de Londres, le Daily Mail écrit :

« La France en larmes, encore saignante, avec près d'un million et demi d'enfants morts, mérite notre sympathie, notre affection et notre aide, car nous savons que la guerre l'a frappée pour la défense d'une cause qui est la nôtre. Mais le peuple britannique a un jugement sain : il aime ce qui est juste et a en horreur ce qui est faux, et c'est pour ces raisons qu'il doit se ranger fermement aux côtés des Alliés, de ses camarades de France et de Belgique et de sa grande nation-sœur, l'Amérique. »

La France veut la paix, mais ayant été assaillie, ruinée et mutilée, elle se refuse à être la victime définitive d'une guerre qu'elle a tout fait pour éviter. Comme l'a dit, dimanche à Strasbourg, M. Poincaré : La paix ne doit pas se retourner contre les vainqueurs !... A. C.

INFORMATIONS

Le retour de M. Barthou

Dimanche à 10 h. 30, M. Barthou, président de la délégation française à la Conférence de Gênes, et M. Colrat, délégué français, sont arrivés à Paris à la gare de Lyon.

M. Barthou était souriant. Il a déclaré :

« J'estime que la situation s'est sensiblement modifiée ; il y a, à mon avis, un grand changement entre celle du 10 avril et celle d'aujourd'hui. »

Une tour de la paix à Gênes

Avant son départ pour Trieste, M. Facta a reçu les membres de la commission chargée de lui soumettre les plans du grand édifice qui sera construit près du port pour commémorer la conférence de la paix à Gênes.

On édifiera un belvédère qui sera orné de statues fondues avec le bronze des canons pris à l'ennemi. Il aura 192 m. de hauteur et s'appellera la « Tour de la Paix ». Les fonds nécessaires à la construction ont déjà été réunis au moyen de souscriptions privées.

L'édifice pourra servir à des représentations théâtrales, à des manifestations scientifiques et à des expositions artistiques et industrielles.

L'impôt sur les étrangers en Allemagne

En Allemagne, la crainte que les nationaux des pays à change élevé puissent venir en Allemagne dépenser largement sans autre taxation spéciale que de voir tripler le prix des hôtels, provoque les propositions les plus ingénieuses en vue de tourner l'article 276 du traité de paix qui interdit une différenciation entre Allemands et étrangers. Le parti démocrate prussien formule la proposition suivante :

« Imposer à toute personne qui entre en Allemagne un impôt de 4 marks-or par tête en calculant sur la parité du mark du temps de paix. L'Allemand paierait 4 marks-papier ; l'Autrichien 5 couronnes ; l'Américain 5 dollars. »

M. Krassine est nommé ambassadeur à Berlin

Le correspondant de Riga du journal russe berlinois « Golesrossi », apprend de Moscou que M. Krassine a été nommé ambassadeur plénipotentiaire soviétique, en Allemagne.

Régime bolcheviste

On mande de Riga que 60 Esthoniens, pour la plupart membres de la Commission esthonienne, ainsi que le président de cette Commission, ont été arrêtés à Pétrograd. Ces fonctionnaires sont accusés de se livrer à l'espionnage et à la contrebande. On interprète des arrestations comme une réponse à l'exécution de Kingisep.

D'autre part, on mande de Moscou que les communistes moscovites ont organisé dans le Grand-Théâtre, un meeting pour protester contre l'exécution de Kingisep, fusillé à Reval.

Zinovieff a déclaré que, désormais, la ville de Loubourg sera appelée Kingisep, afin que l'Esthonie Blanche se rappelle qu'elle n'échappera pas à la vengeance.

Selon Zinovieff, l'Esthonie appartiendra bientôt aux Soviets.

Pour les régions dévastées

Les villes anglaises, mairaines de villages dévastés de la Somme, viennent de faire de nouveaux dons à leurs filleules. La ville de Stourbridge a envoyé à Grandcourt pour 1.600 fr. de graines pour semence, pour 7.500 fr. de matériel de culture, 5.000 fr. d'ustensiles de ménage et de lingerie. Leamington a fait parvenir 2.400 fr. de graines à Biches ; Eastbourne a fait un nouvel envoi à Gray-sur-Somme, consistant cette fois en vêtements pour femmes et enfants.

Hôpital américain à Reims

La première pierre de l'« American memorial hospital incorporated » a été posée solennellement à Reims. L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Miron Herrick, présidait à cette cérémonie. Il a prononcé un discours très applaudi.

« Je viens, a-t-il dit, encore une fois à Reims, cité de la souffrance et de la désolation, cité à l'âme invincible ; je viens dédier cet hôpital américain commémoratif au service des enfants de Reims. C'est un don de l'énergie et de l'affection des femmes des Etats-Unis à vos petits enfants. Si les femmes et les enfants avaient été toujours et partout le premier souci des hommes, il n'y aurait jamais eu de guerre. Nous vous offrons notre don avec l'espoir que vous vous souviendrez toujours des camarades d'Outre-Mer qui sont venus vers vous dans ces jours sombres où la gloire spirituelle de votre présent continuait les chapitres de votre passé impérissable. »

Les agriculteurs accusent les commerçants

La Société des agriculteurs de France vient d'adresser au président du conseil et au ministre de l'Agriculture une délibération qu'elle a prise et dans laquelle elle réclame le retour à la politique de sage protection suivie en France depuis 1892, qui avait puissamment contribué à la prospérité de l'agriculture, facteur essentiel de la victoire.

D'autre part, la Société, considérant que la baisse de prix qui atteint tous les produits agricoles et qui va parfois jusqu'à 50 0/0 n'a pas été suivie d'une baisse correspondante dans le prix de vente à la consom-

mation, et qu'ainsi la prolongation de la vie chère n'est pas imputable à l'agriculture mais aux commerces de transformation et de vente qui s'interposent entre le consommateur et lui, et, notamment, au commerce de la boucherie et de la meunerie, proteste énergiquement contre les insinuations qui tendent à imputer à l'agriculture la responsabilité de la vie chère.

L'empereur amoureux

La plus vive émotion règne dans le harem de Khai-Dinh, empereur d'Annam. Le « Fils du Ciel » serait tombé follement amoureux d'une jeune fille blanche et aurait décidé de l'épouser. Si cet hymen se conclut, l'empereur d'Annam deviendra monogame et les courtisans se partageront les femmes du harem.

Collision entre un paquebot anglais et un cargo français

Par suite de la brume, le paquebot anglais Egypt, courrier des Indes, allant d'Angleterre à Bombay, a été abordé par le cargo français Seyne, se rendant au Havre. La collision s'est produite près d'Ouessant, à vingt-deux milles du phare Armen. L'Egypt a coulé. La Seyne a rallié Brest avec de nombreux passagers sauvés. Une vingtaine de cadavres ont été retrouvés. Le nombre des victimes est d'environ quatre-vingt-seize.

Le paquebot Egypt avait quitté Londres vendredi, ayant à bord quarante-quatre passagers et deux cent quatre-vingt-dix hommes d'équipage.

L'Egypt est un paquebot de la Peninsular and Oriental Steam Navigation Company, construit à Greenock (Ecosse) par Caird Co Limited. Son tonnage net est de 4.207 tonneaux et brut de 7.941 tonneaux.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le jour de l'Ascension, jour de fête légale, le JOURNAL DU LOT ne paraîtra pas jeudi.

LA RÉPUBLIQUE n'est pas étranglée !!!

Les élections sont terminées dans le Lot : déjà, on nettoie les murs de ces papiers multicolores qu'on appelle « professions de foi », « circulaires aux électeurs ». La lutte est finie. Les assemblées cantonales sont constituées.

Dans le Lot, il n'y a aucun changement au point de vue politique. La République n'est pas étranglée. Elle vit, elle respire à pleins poulmons.

C'était le lundi 15, lendemain de l'élection du 14 : un bon républicain de notre ville se promenait devant l'Hôtel de Ville, bien avant le lever du soleil. Le hasard veut qu'il rencontre un ami qui s'étonne de le voir debout de si bonne heure !

Notons que quoique amis, ils n'avaient pas été du tout du même avis dans l'élection du 14.

« Eh que fais-tu, à cette heure-ci, » lui demanda le survenant quidam.

Le républicain répond, avec un air mi-figue, mi-raisin : « Mon cher, figure-toi que je n'ai pas pu dormir de la nuit. — « Ah ! bah ! Et pourquoi ? — « Je n'ai pu rester dans mon lit : je me suis levé pour venir constater si, après le scrutin d'hier soir, la République était étranglée devant l'Hôtel de Ville... Je suis heureux : elle vit encore ! »

Le républicain éclata de rire : l'autre, partit en souriant jaune. Il avait compris.

En vérité, nous a-t-on assez ahuri quand on racontait que le succès de tel ou tel candidat était la chute, l'étranglement de la République !

Il en a été encore ainsi, dimanche, dans le canton de St-Géry. Si le bonniment n'a pas pris ailleurs, il a réussi dans ce canton-là.

Oh ! quelle débâche de violences, quelle ruée de petits maîtres lancés quasi-officiellement dans ce canton

pour sauver la République, c'est-à-dire pour empêcher que Talou fût élu ! Talou, étrangleur de la République, lui, à qui on fit, au cours de la campagne, le reproche d'être franc-maçon !

Un homme sage ne peut que sourire, laisser passer les hommes, et subir les événements ; dans des circonstances pareilles, que faire de mieux ? Il est toujours temps de se mettre martel en tête, de se faire, comme l'on dit, du mauvais sang.

Nous croyons devoir donner un bon conseil aux amis en leur disant : « Ne vous en faites pas. »

Depuis plusieurs années, au cours d'élections, chaque fois on entend dire : « Si tel candidat est élu, la République est f... ichue » ; il faut se faire un tout petit raisonnement, après une enquête très superficielle même. Car l'enquête démontre tout simplement que ceux qui orient à l'étranglement de la République, sont ceux-là qui ont peur de perdre les bénéfices dont ils jouissent si le candidat de leur cœur n'est pas l'élu qui dispensait ces bénéfices.

Il y a des groupements politico-alimentaires et alimentaires qui ont tort de se parer d'une étiquette politique. Il leur suffirait de ce titre qui leur convient bien : « Association ou Syndicat ou groupement de tireurs de cordons de sonnettes de politiciens. »

C'est un titre précis ; mais on reconnaîtra bien qu'il n'a rien de politique. Il fut un temps où la politique ne nourrissait pas ses militants. Ça a changé depuis. La preuve en est faite aujourd'hui.

LOUIS BONNET.

NOS MORTS

Voici la liste des corps des militaires « Morts pour la France » compris dans le convoi qui arrivera à Cahors, le samedi, 27 mai.

Pignat Charles, à Cahors ; Cazes Jean, à Caillac ; Combedéjou Germain, à Crayssac ; Marty Eugène à Castelfranc ; Lamartinié Joseph, à Gourdon ; Moneron Marius, à Lacapelle-Marival ; Delcros Joseph à Luzech ; Gauzin Victor, à Mollières ; Couture Joseph, à Montcuq ; Rigal Aimé, à Pescadoire ; Blondel Victor, à Salviae ; Prunet Jean, à Souceyran ; Marty Jules, à St-Hilaire-Lalbenque ; Berrie Jean, à St-Médard ; Lambert Jules et Arlie Antoine, à Vayrac ; Montal Léopold à Lamothe-Cassel.

L'ouverture du wagon aura lieu à 7 heures 30.

L'élection de St-Géry

CANTON DE ST-GÉRY
Election au Conseil Général
(Scrutin de ballottage)

Inscrits	Suff. expr.	Bénéch	Talou
Bergantly.....	81	69	36 33
Bouziès.....	68	56	14 42
Cours.....	135	110	38 72
Créglols.....	87	75	42 33
Esclauzels.....	103	88	38 50
St-Cirq-Lapopie..	157	122	26 96
Saint-Géry.....	215	155	111 44
Tour-de-Faure...	157	138	135 3
Vers.....	187	134	47 85
	1.187	947	487 458

M. Bénéch est ELU.

Au 1^{er} tour de scrutin, il y avait eu 855 suffrages exprimés et les voix s'étaient réparties ainsi :

Il y a donc eu 92 votants de plus qu'au premier tour.

Inscrits	Bénéch	Talou
Bergantly.....	81	64 31 33
Bouziès.....	68	55 18 37
Cours.....	135	99 24 75
Créglols.....	87	63 31 31
Esclauzels.....	103	75 48 27
St-Cirq-Lapopie..	157	108 23 85
Saint-Géry.....	212	146 101 43
Tour-de-Faure...	157	124 116 8
Vers.....	187	121 34 86
	1.187	855 426 425

Au Lycée Gambetta

Nous rappelons que c'est mercredi qu'aura lieu la soirée donnée par les élèves du lycée dans la salle du Palais des Fêtes, au bénéfice de la souscription du Monument aux anciens élèves du lycée morts au champ d'honneur.

A ce sujet, nous croyons devoir ajouter que la soirée donnée par les élèves du lycée Gambetta n'a pas un caractère strictement privé : elle s'adresse au public tout entier.

Celui-ci trouvera des places au bureau de la salle des Fêtes dans la journée de mercredi.

Promotion

M. Courbil, lieutenant au 7^e d'infanterie est promu au grade de capitaine et maintenu au 7^e.

M. Seigle-Murandi, lieutenant au 30^e d'infanterie est promu capitaine et affecté au 7^e.

Contributions directes

Notre compatriote, M. Robert Labro, ancien élève du lycée Gambetta contrôleur-adjoint stagiaire, attaché à la direction du Lot, est appelé aux fonctions de contrôleur-rédacteur de 3^e classe dans le département de l'Orne.

Nos félicitations.

Contributions indirectes

Notre compatriote M. Cocula, originaire de Gramat, vient d'être reçu au concours du surnumérariat des Contributions indirectes.

Nos félicitations.

Postes

M. Cavalie est nommé facteur auxiliaire des postes à Latouille-Lentillac.

Pour les pêcheurs

Il ne s'agit pas ici de pêcheurs devant l'Éternel, mais des bons et inoffensifs, toujours souriants pêcheurs à la ligne tenue à la main, qui aiment à occuper un coin ombreux des belles rives du Lot pour taquiner brèmes, barbillons, carpes, goujons, etc., etc..

Ces bons pêcheurs étaient navrés, alors qu'ils étaient bien installés sur les rives, de voir surgir les gendarmes qui, conformément à la loi, leur intimaient l'ordre de lever lignes et roseaux et de... rompre en vitesse, ou gare au procès-verbal.

Pourtant, il semblait, disaient ces bons pêcheurs, que la pêche à la ligne tenue à la main était tolérée.

Que ces bons pêcheurs se rassurent : une fois pour toutes, oui, cette pêche est tolérée, à une condition.

Entendez bien, chevaliers de la gaulle : « la pêche à la ligne tenue à la main est défendue dans la traversée de la ville, entre les ponts : elle est tolérée, au delà des ponts, c'est-à-dire en amont de Cabessut, en aval de Valentré. »

Il était exagéré, en effet, de voir qu'au mépris de tous règlements, des compagnies entières de pêcheurs déployaient leurs lignes, sur et sous les ponts de Cabessut, St-Georges, Valentré, calles de Cabessut, de St-Georges, de Cabazat.

Respect aux règlements... en ville. Hors ville, les règlements ne demandent plus à être respectés d'une façon absolue.

Voilà la réponse que nous pouvons faire aux pêcheurs à la ligne tenue à la main : pas de pêcheurs entre les ponts.

C'est compris ? Oui, il le faut : et dès lors tout le monde sera satisfait.

L. B.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les anciens prisonniers de guerre, que la Fédération des anciens prisonniers de guerre du Midi de la France dont le siège est à Toulon, 70, Boulevard de Strasbourg, procède à la répartition des fiches individuelles de renseignements pour le règlement de l'indemnité des colifs et le remboursement des marks. Les intéressés sont invités à donner leur nom et leur adresse à la Mairie, qui dressera la liste à transmettre à la Fédération.

Médaille du travail

Lundi, dans une réunion intime qui a eu lieu aux Magasins du Printemps, M. Caumer a remis la médaille d'honneur du travail à deux employés de la maison :

Mlle Combarieu Antonia, chef de rayon des Magasins « Au Printemps » (médaille et diplôme d'honneur) 20 ans de service.

M. Lapuyade Paul, chef de service aux Magasins « Au Printemps » (diplôme et médaille d'honneur du gouvernement) 30 ans de service.

Nos félicitations.

Cercle Gambetta

La Commission des Fêtes du Cercle Gambetta a l'honneur de rappeler aux membres du Cercle et à leurs invités que la prochaine sauterie au-

ra lieu dans les Salons du Cercle le samedi, 27 mai à 8 heures 1/2.

Le grand bal annuel aura lieu dans les Salons de l'Hôtel de l'Europe, le samedi 10 juin.

Les membres du Cercle sont priés de réclamer les cartes d'entrée pour eux et leurs invités, à M. le Président de la Commission des Fêtes ou au Gérant du Cercle.

Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy

Assemblée générale de 1922

Suivant les décisions prises en commun par le syndicat central du Quercy et le Comité local intéressé, l'Assemblée générale de 1922 aura lieu le lundi 5 juin prochain à St-Céré. Elle sera suivie d'un banquet.

Des lettres de convocation sont adressées à tous les membres du Syndicat d'Initiative. Le bureau s'excuse de n'avoir pu les envoyer plus à l'avance, ayant lui-même été un peu pris de court. Il espère que les adhésions seront nombreuses. Ces adhésions doivent être adressées directement, avant le 1^{er} juin, à M. Faure, président du Syndicat du Haut-Quercy et de Saint-Céré, à St-Céré.

L'excursion de deux journées organisées à l'occasion de la Pentecôte aura lieu dans les conditions de programme et de prix précédemment annoncées et que des affiches vont porter de nouveau à la connaissance du public Cahorçien.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du Syndicat d'Initiative, à l'Hôtel de Ville, de 14 heures à 17 heures. Les adhésions seront reçues jusqu'au 29 mai en ce qui concerne l'excursion.

Le Président du Syndicat, P. ORLIAC.

Bourses

Les examens des bourses pour les Ecoles primaires supérieures et cours complémentaires pour jeunes gens et jeunes filles auront lieu le jeudi 1^{er} juin, à Cahors, dans une des salles de l'Ecole primaire supérieure de garçons.

Appel à 6 heures 3/4.

Excès de délicatesse

Nous avons relaté le vol d'un portefeuille contenant 700 francs environ commis au préjudice de M. Ferrando, fils, brasseur à Cahors.

Un ouvrier de la brasserie, embauché depuis quelques jours, fut soupçonné et interrogé par la police.

Bien que tous les soupçons parussent justifiés et que l'individu fut nanti d'un casier judiciaire bien garni, il fut laissé en liberté.

Le lendemain matin, l'individu quittait Cahors et les recherches pour le retrouver restèrent vaines.

Cependant, on sait qu'il habite Brive, car, ces jours-ci, il écrit à M. Ferrando de cette ville pour lui proposer de « rembourser les 700 fr. volés par petites sommes qu'il verserait chaque quinzaine ou chaque mois. »

Ce voleur est plein de délicatesse !

Obsèques

Dimanche ont été célébrées à Cahors les obsèques de M. Détienne, Jean, contremaître-adjoint au dépôt du P. O. à Limoges.

Depuis plusieurs mois, M. Détienne qui était un ancien chef du dépôt du P. O. à Cahors, s'était retiré dans notre ville, où il comptait de nombreux amis.

Une foule nombreuse assistait à ces obsèques et a témoigné au jeune fils du regretté disparu de vives sympathies.

Nous adressons au fils et à la famille nos sincères condoléances.

Pour les chasseurs

Les membres de la Société de Chasse « la Saint-Hubert-Club Quercynois » sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra dans une salle de la Mairie de Cahors le lundi soir, 28 mai courant, à 9 h. 1/4.

Ordre du jour : Organisation d'une exposition et d'une foire canines ; questions diverses ;

Le Président : B. de RICARD.

Accident

Un jeune apprenti mécanicien, M. Rogon faisait tourner un moteur lorsqu'un court-circuit se produisit. Le jeune apprenti fut atteint par la flamme et fut brûlé au bras droit et à la main. Plusieurs jours de repos seront nécessaires pour cicatriser les blessures.

Accident au magasin des tabacs

Un ouvrier du magasin des tabacs de Cahors, M. Julien Barrié, 61 ans, était occupé à préparer du jus de tabac qu'il déversait dans les citernes, lorsqu'en voulant dégager un bac monté sur chariot, il eut la main gauche prise entre le bas et la muraille. M. Barrié s'est fait des contusions qui nécessitent huit jours de soins.

Marché du travail

Voici la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 8 au 13 mai 1922 :

Nombre de placements à demeure : 4 hommes, 2 femmes.

En extra : 1 homme, 2 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 2 femmes.

Critérium Cycliste

Voici la composition du Comité départemental de l'Union Vélocipédique de France :

Président d'honneur : M. Orliac, Conseiller général du Lot ;

Président actif : M. Gagnayre Emile ;

Vice-Présidents : Lestandi Faustin, chef délégué sportif ; Barthès Joseph, chef consul ; Bergon Antonin, délégué militaire ;

Secrétaire : Morange Georges, consul ;

Treasorier : Courdès Charles, délégué sportif.

Toutes les demandes d'adhésion et de licence départementales doivent être adressées et seront délivrées provisoirement par M. Joseph Barthès, chef consul départemental, 5, Place du Marché, Cahors de 12 h. à 13 h. 30, et de 19 h. à 21 heures.

Un critérium cycliste Peugeot est organisé dans le Sud-Ouest.

Une course cycliste se disputera par éliminatoires, demi-finales et finale.

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs possédant une licence départementale de l'U. V. F. pour les éliminatoires et demi-finales et une licence Junior et Senior pour la finale et seront courues sur les distances suivantes :

Eliminatoires : 75 kilomètres environ.

Demi-finales : 100 kilomètres environ.

Finale : 130 kilomètres environ.

Les distances définitives seront fixées par les organisateurs et se rapprocheront autant que possible de ces chiffres.

Dans le Lot, l'épreuve éliminatoire aura lieu à Cahors le dimanche 18 juin.

Les engagements pour le Lot doivent être adressés à M. Delcros, Allées Fénelon, à Cahors.

Concours itinérant

de la Race Ovine des Causses du Lot

En vue de conserver à la reproduction les mâles d'élite de la race ovine des Causses du Lot, l'Office Agricole départemental, de concert avec la Société d'Agriculture, organise un Concours de sélection ou Concours itinérant.

Afin que tous les éleveurs puissent participer à ce concours, la Commission se rendra dans les principaux centres d'élevage à l'effet :

1^o de marquer à l'oreille et d'inscrire sur un registre spécial, s'ils sont de race pures, les jeunes mâles de moins d'un an. Une prime de conservation variant de 25 à 50 fr. pourra être accordée par la Commission, sous réserve que le propriétaire s'engage à conserver l'animal pour la reproduction et à le représenter au Concours itinérant de 1923.

2^o de vérifier que les mâles, marqués et primés au Concours itinérant de 1921 ont été conservés par les propriétaires et livrés à la reproduction. Une nouvelle prime de conservation de 25 à 50 fr. pourra être accordée par la Commission pour ces animaux s'ils ne sont pas devenus défectueux et si les propriétaires s'engagent à

les conserver encore pendant un an pour les livrer à la reproduction.

La Commission commencera ses opérations le 12 Juin.

Les inscriptions sont reçues à la Direction des Services Agricoles, ancien Evêché, Cahors, jusqu'au 5 Juin.

Concours

De la Culture du Blé & de la Pomme de Terre Réserve en 1922 à l'Arrondissement de Cahors.

L'Office agricole départemental a décidé, après avis du Comité départemental du Blé, d'organiser, de concert avec la Société d'Agriculture du Lot, un Concours de Culture du Blé dans l'arrondissement de Cahors, siège en 1922 du concours agricole départemental.

L'Office agricole départemental et la Société d'Agriculture organiseront en outre dans le même arrondissement un Concours de Culture de la Pomme de Terre.

1^{er} Concours de la Culture du Blé

a) Culture de 1 hectare et au-dessus. Une somme de 1.500 fr. sera distribuée en primes de 100 à 60 fr.

b) Culture de 40 ares à 1 hectare. Une somme de 600 fr. sera distribuée en primes de 50 à 30 fr.

2^o Concours de Culture de la Pomme de Terre.

a) Culture de 30 ares et au-dessus. Une somme de 800 fr. sera distribuée en primes de 80 à 60 fr.

b) Culture de 20 ares à 30 ares. Une somme de 500 fr. sera distribuée en primes de 50 à 30 fr.

Les agriculteurs de l'arrondissement de Cahors désirant participer aux concours du blé et de la Pomme de Terre devront adresser leur demande d'inscription à la Société d'Agriculture ou à la Direction des Services Agricoles.

a) Du 1^{er} au 20 Juin pour le concours du blé.

b) Du 1^{er} au 20 Juin pour le concours de la Pomme de Terre.

Pour tous renseignements s'adresser à la Société d'Agriculture et à la Direction du Service agricole à Cahors

La situation agricole

Voici d'après l'Officiel, la situation agricole dans le Lot à la date du 1^{er} avril 1922.

Les pluies froides et persistantes d'avril ont interrompu les travaux des champs et les ensemencements de printemps. L'excès d'humidité a, par endroits, arrêté la végétation. La situation des céréales laisse, dans l'ensemble, plus ou moins à désirer. Par contre, les prairies naturelles et artificielles qui ne sont pas inondées ont très bon aspect, et promettent une bonne récolte. Le retour d'un temps sec est impatientement attendu pour l'exécution des travaux de printemps.

THEATRE DE CAHORS

N'oubliez pas que c'est mercredi 24 mai, au Théâtre Municipal, que M. VIRGILE présente

LA CACHETTE D'AMOUR

la célèbre Opérette Louis XV qui vient de triompher au Théâtre de l'Eden à Paris sous le titre de « Une Nuit de la Du Barry » avec les principaux artistes de la création.

PALAIS DES FÊTES

JEUDI 25, matinée et soirée

La Montée vers l'Acropole de BERNSTEIN

Intermède de chant par MARCELLO

Chanteur à voix dans son répertoire

Prochainement ouverture du Cinéma d'été

Lauzès

Foire. — Notre foire du 20 mai fut favorisée par un beau temps, mais par suite des travaux pressants de la saison, il y avait moins de monde que d'habitude.

Voici les principaux cours pratiqués :

Boeufs pour la boucherie, 130 à 150 fr. les 50 kilos ; vaches de 120 à 130 fr. ; veaux de 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo ; bœufs de labour, 3.500 à 4.000 fr. ; bœufs moyens, 2.500 à 3.000 fr. ; bouvillons, de 1.500 à 1.800 fr. ; moutons de 100 à 120 fr. ; brebis de 80 à 100 fr. ; brebis mères, de 100 à 130 fr. suivant grosseur et qualité ; porcelets, de 80 fr. à 100 fr. pièce.

Poules et poulets, 3 fr. à 3 fr. 50 la livre ; canards, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 la pièce ; œufs 2 fr. 25 la douzaine.

Jardinaige vendu à très haut prix.

Luzech

Soirée récréative. — Les élèves de nos écoles publiques donneront une soirée récréative dimanche prochain, 28 courant à 8 heures du soir, au profit des Pupilles de la Nation.

Le programme, qui est des mieux composés, sera publié dans un prochain numéro.

Nous applaudissons vivement à cette louable initiative et nous sommes persuadés qu'un nombreux public assistera à cette soirée qui promet d'être brillante.

Cazals

Comice agricole. — Les statuts du Comice agricole cantonal viennent d'être approuvés par le Ministère de l'Agriculture.

Foire de chevaux. — La prochaine foire qui se tiendra le samedi 27 mai, et qui est une des plus importantes de la région, comportera un marché aux chevaux.

Plusieurs lots importants sont annoncés. Les acheteurs des environs sont assurés d'y trouver un choix considérable d'animaux de tout âge.

Floressas

Don au Musée de l'Armée. — Ainsi que le Journal du Lot l'a annoncé, dans un de ses derniers numéros, un récent décret vient d'accepter le don fait au Musée de l'Armée par Mme Bataille la veuve de notre si regretté compatriote le général Amédée Bataille, tué à l'ennemi le 8 septembre 1914 et dont nous avons ici même il y a quelques mois, relaté longuement la brillante et hélas trop courte carrière et l'imposante cérémonie de sa réinhumation dans le cimetière du pays natal.

Ce don consiste en une jolie photographie du général et le magnifique coussin où sont épinglées les 25 décorations dont la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur.

Nos compatriotes qui visiteront le Musée de l'Armée pourront, comme nous l'avons fait récemment nous-même admirer ce coussin — le plus beau de ceux qui y sont déposés — dans la salle réservée par le Musée de l'Armée aux souvenirs de la Grande Guerre (collections des Généraux) Hôtel des Invalides. Bâtiment à gauche de la Cour d'honneur 1^{er} étage.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. Louis Flaujac, propriétaire au causse de Saint-Cirq-Lapopie, décédé ces jours derniers, à l'âge de 52 ans, à la suite d'une longue maladie.

M. Flaujac, qui avait fait tout son devoir pendant la guerre, jouissait de l'estime et de la sympathie publiques et ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une grande affluence.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Réouverture de la route. — Nous avons dernièrement annoncé ici que, par suite d'éboulements très dangereux, la partie de la route n. 43, allant de Gaillac à Arcambal et située à proximité du pont Tour-de-Faure-Saint-Cirq, avait été interdite au public pour permettre d'y effectuer d'urgents travaux de sécurisation. Les travaux étant maintenant terminés, nous apprenons que l'administration compétente vient de décider la réouverture de la route en question.

Figeac

Tribunal Correctionnel. — Dans son audience du 20 Mai le tribunal Correctionnel a condamné à 8 jours de prison avec sursis et 10 francs d'amende, le nommé Padirat Louis Amédée, âgé de 41 ans, demeurant à Assier, pour coups et blessures et port d'arme prohibée.

Gourdon

Pigeons voyageurs. — Dimanche matin il y a eu un lâcher de pigeons voyageurs à la gare de Gourdon.

Ils avaient été envoyés par une société de Toulouse.

Après quelques minutes d'orientation ils ont pris leur vol dans la direction de la capitale du Midi.

Gramat

Nos morts pour la patrie. — Le corps de notre regretté compatriote le sergent Gabriel Arliguie, tombé en 1918 sur les champs de la Meuse, a été ramené à Gramat. Le Conseil municipal, la Société de secours mutuels, les vétérans des armées de terre et de mer, les enfants de toutes les écoles, la fanfare et une foule nombreuse de parents et d'amis ont accompagné ce glorieux enfant de Gramat à sa dernière demeure.

Au cimetière, M. Belfars, adjoint au maire, a dans un émouvant discours, retracé les péripéties du grand drame et salué, au nom de Gramat, la dépouille du sergent Arliguie, qui après avoir souffert et lutté pendant quatre ans, est tombé à la veille de la victoire.

A sa veuve, à son jeune enfant, à ses parents éplorés nous adressons nos plus sincères condoléances.

Souillac

Remerciements. — MM. Claret et Delpech adressent les remerciements suivants aux électeurs du canton de Souillac :

« Par un nombre imposant de suffrages, vous avez fait confiance à notre programme nettement républicain et à notre ardent désir de servir vos intérêts légitimes.

» Nous vous remercions de la grande sympathie que vous nous avez témoignée.

» Pénétrés des devoirs qu'elle nous crée, nous nous efforçons de la justifier par un dévouement inlassable à la réalisation de toutes les questions qui doivent contribuer à la prospérité de notre canton, et à la sollicitude que nous offrons ainsi à toutes les communes du canton, nous joignons l'assurance entière de notre attachement au devoir social et à la République. — Joachim Claret, maire de Souillac, conseiller général. — Armand Delpech, maire de Pinsac, conseiller d'arrondissement. »

Le cinéma à l'école. — Voici le programme qui sera projeté le mercredi 24 mai, dans la salle du Cinéma des Familles, à partir de 2 h. 45, aux enfants des écoles laïques de Souillac :

1. Technologie : Un grand Paquebot.
2. Géographie : Le Lac d'Annecy.
3. Géographie : Le Volcan le Vésuve.
4. Histoire naturelle : Les grands Rapaces.
5. Chasse et pêche : La Pêche aux Homards.
6. Astronomie : Le Système planétaire.
7. Hygiène et sports : Les Sauts en hauteur.

Tous ces films seront, comme d'habitude, commentés par les membres de l'enseignement des écoles de Souillac.

CONVOI FUNÈBRE

Madame veuve FIGUET : Madame et Monsieur CAPOULADE et leurs enfants ont l'honneur de prier leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au convoi funèbre de

Monsieur Auguste FIGUET,

Capitaine au 136^o rég^t territorial Mort pour la France le 13 septembre 1915 qui aura lieu le samedi 27 mai 1922 à 8 heures 1/2 du matin Réunion à la gare de Cahors.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

L'Allemagne et les réparations

De Berlin : Dans les milieux politiques on dit que les résultats obtenus par le ministre Hermès dans les négociations officielles, ne peuvent pas encore être considérées comme définitives. On pense que les négociations prendront une orientation nouvelle à partir de demain, jour où Hermès arrivera à Berlin pour y rester 48 heures.

L'Allemagne à Gènes

De Berlin : Le chancelier a convoqué, aujourd'hui, les chefs des partis pour leur faire un rapport détaillé sur la Conférence de Gènes.

Chez les Soviets

D'Helsingfors : A propos de l'arrestation à la frontière de la femme du commissaire du peuple Litvinoff, on dit que cette femme avait essayé de faire passer, en gare de Riga, de faux billets de banque lettons de 1.500 roubles.

Mme Litvinoff assure avoir pris ces billets à la légation de Russie, ignorant qu'ils fussent faux.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée. M. Barthou a fait le récit complet des travaux de la délégation française à Gènes. Il a reçu l'approbation de tous ses collègues.

A la Chambre

La Chambre reprend ses travaux cet après-midi.

En Grèce

D'Athènes : Le Cabinet Protopapadakis a obtenu hier un vote de confiance par 301 voix contre 31. Cette imposante majorité dépassa les prévisions les plus optimistes.

Double exécution

De Paris : Leuillet et Cadet, condamnés à mort par le jury de la Seine pour avoir commis deux assassinats, ont été exécutés ce matin.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT.

REMERCIEMENTS

Monsieur DÉTIENNE Raymond et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur DÉTIENNE Jean

Contremaître adjoint au Dépôt de Limoges

REMERCIEMENTS

Madame veuve VAYSSIÈRES et sa fille ; Les familles LACAZE, MÉGÈS, GUIRAUDET, ICHES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Françoise VAYSSIÈRES

Née LACAZE

ON DEMANDE BON OUVRIER

AYANT PERMIS DE CONDUIRE

S'adresser chez M. FAUGE

49, boulevard Gambetta

Représentants régionaux

à la commission bien introduits dans le nouveau département, mercerie, sont demandés par grande marque ayant clientèle province. Ecr. : GOURTY, 7, P. Daumesnil, Paris.

On demande pour campagne Dordogne 3 mois, et ensuite Paris, jeune bonne à tout faire débutante, honnête, robuste et très propre pour faire cuisine, ménage et petite lessive — 3 maîtres — et toute jeune femme de chambre sachant bien coudre et repasser. Ecrire avec photo et références à Mme la Générale Marel, 58, rue de Ponthieu, à Paris (8^e).

ETUDE DE

Maitre MALET

NOTAIRE A CAHORS

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maitre MALET, notaire à Cahors, le 29 octobre 1921, il a été procédé entre :

1^o Madame Aline-Julie-Marguerite BELMONT, négociante, demeurant à Cahors, place du Marché, numéro 7, veuve de Monsieur Ignace-Gustave-Antoine AYMERIC ; 2^o Monsieur Jules-Victor AYMERIC ; 3^o Mademoiselle Marie-Henriette AYMERIC, ces deux derniers célibataires majeurs, demeurant à Cahors place du Marché, numéro 7, et 4^o Mademoiselle Angèle-Raymonde-Lucie AYMERIC, célibataire majeure, demeurant à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire), au partage tant de la Communauté de biens ayant existé entre Monsieur Ignace-Gustave-Antoine AYMERIC, susnommé, décédé, et Madame BELMONT, son épouse, aussi susnommée, que de la succession du dit Monsieur AYMERIC.

Aux termes de cet acte, le fonds de commerce de cuirs et peausserie exploité à Cahors, place du Marché, numéro 7, a été attribué à Madame BELMONT, veuve AYMERIC.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours qui suivront la présente insertion en l'étude de Maitre MALET, domicile élu.

Pour deuxième insertion :

FOURNIOLS,

administrateur-gérant

de l'étude de Maitre MALET décédé.

Marché de La Villette

22 mai 1922

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOVI	PRIX PAR 1/2 KIL		
			Les porcs se cotent au 50 k., poids vif	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.
Boeufs...	3.967	518	3,10	2,80	2,25
Vaches...	1.967	1.967	3,10	2,80	2,25
Taureaux...	2.800	2.800	3,80	3,50	3,25
Veaux...	10.384	673	3,75	3,50	3,25
Moutons...	4.810	4.810	4,40	4,20	4,00

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les boeufs moutons et veaux, mauvaise sur les porcs.

Feuilleton du « Journal du Lot » 20

ÉTRANGE FORTUNE

DE

CUNISSET-CARNOT

VI

Hennibelle sentit pourtant qu'il ne pouvait pas demeurer plus longtemps dans cette situation incertaine et fautive. Si le baron surprenait son amour pour Solange, il concevrait contre lui une hostilité qui le rendrait inflexible. Il n'avait d'ailleurs que trop de raisons pour craindre qu'il le fût déjà. Mais comme Pierre était un garçon courageux et réfléchi, comme il savait bien que nous avons tous, en somme, une part considérable sur les événements de notre vie, il ne voulait pas laisser au hasard un rôle dans une aussi grave affaire, et il résolut de parler au baron sans plus tarder.

Dire qu'il fut sans inquiétude après avoir pris ce parti, et que son sommeil, dans la nuit qui suivit, fut ce « bain de l'âme » dont parle Shakespeare, serait à coup sûr exagéré. Il passa son insomnie à réfléchir posément, longuement ; il arriva ce qu'il dirait, ce qu'il répondrait aux objections du père de Solange, s'efforçant de ne rien abandonner à la surprise et de se conduire, dans cette lutte qui serait, il le sentait bien, l'affaire suprême de sa vie, comme un général habile qui dispose ses moyens pour une bataille décisive, et prépare aussi bien la poursuite de sa victoire que la sécurité de sa retraite. Quand il crut avoir tout prévu il s'endormit enfin et le lendemain matin, vers neuf heures, il se rendit à Arconcey.

Comment le baron accueillerait-il sa demande ? Il ne doutait pas que ce ne fût d'abord par une réponse nette, ferme et catégoriquement négative, mais basée uniquement sur la question de la caste.

Comme il avait eu le temps d'étudier le caractère de Sixte depuis qu'il s'occupait de ses malheureuses affaires, il savait qu'il était incapable d'une longue volonté